



## **Le français parlé en Acadie : description et construction d'une « variété »**

Laurence Arrighi

Numéro 4, 2014

Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick  
French in a Minority Milieu: Obstacles and Challenges. The Situation of the French Language in the Acadie of New Brunswick

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1024694ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1024694ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

### ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Arrighi, L. (2014). Le français parlé en Acadie : description et construction d'une « variété ». *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (4), 100–125. <https://doi.org/10.7202/1024694ar>

### Résumé de l'article

L'examen d'études consacrées à l'analyse des formes du français en Acadie permet de faire ressortir diverses modalités de traitement qui ont contribué à construire une certaine image de ce français. Les représentations proposées mettent particulièrement en lumière le fait qu'une « variété de langue » est toujours tributaire des travaux qui la décrivent et qui, ce faisant, la constituent. Pour cette raison, la présente contribution propose, dans une perspective critique, d'interroger les acteurs et les actions mobilisés dans le processus de description linguistique en Acadie, et ce, en mettant en lumière les choix théoriques et méthodologiques de quelques travaux marquants.

## Le français parlé en Acadie : description et construction d'une « variété »

**Laurence Arrighi**

*Université de Moncton*

### Résumé

L'examen d'études consacrées à l'analyse des formes du français en Acadie permet de faire ressortir diverses modalités de traitement qui ont contribué à construire une certaine image de ce français. Les représentations proposées mettent particulièrement en lumière le fait qu'une « variété de langue » est toujours tributaire des travaux qui la décrivent et qui, ce faisant, la constituent. Pour cette raison, la présente contribution propose, dans une perspective critique, d'interroger les acteurs et les actions mobilisés dans le processus de description linguistique en Acadie, et ce, en mettant en lumière les choix théoriques et méthodologiques de quelques travaux marquants.

### Abstract

A close examination of studies devoted to the analysis of the features of Acadian French allows us to see the different ways these analyses were undertaken and helped to shape a certain image of Acadian French. The resulting picture highlights the fact that a “variety of language” is always dependent on the works that describe and thereby constitute it. This paper will thus examine, from a critical perspective, the actions and actors involved in the process of linguistic description in Acadia by highlighting the theoretical and methodological choices of a few significant works.

[...] il est bon de rappeler pour finir que notre travail de linguiste ne consiste pas uniquement à décrire les « langues » ou des situations linguistiques. Travaillant sur des faits sociaux, nous ne pouvons en oublier la nature. [...] [N]ous ne pouvons pas non plus ignorer que notre pratique descriptive et analytique constitue aussi une intervention dans les niches écolinguistiques, et qu'elle peut les modifier notablement.

(Calvet, 1999 : 289)

La connaissance du fait français en Acadie d'un point de vue linguistique peut désormais s'appuyer sur plus d'un siècle de travaux. Si l'on s'en tient aux études dans lesquelles les auteurs ont porté leur attention sur la description de formes, on peut faire ressortir comment, chacune à leur manière, elles ont contribué à construire une certaine image du français parlé en Acadie. Plus largement, ces entreprises mettent en lumière le fait qu'une « variété de langue<sup>1</sup> » est toujours tributaire des travaux qui la décrivent et qui, ce faisant, la constituent. Il semble alors pertinent de mettre au jour les choix et « façons de faire » des descripteurs.

S'interroger sur les acteurs et les pratiques significatives engagés dans le processus de description du français parlé en Acadie paraît, en effet, essentiel. Sonder les actions mobilisées dans le processus de description du français parlé en Acadie, questionner les positionnements théoriques et épistémologiques des descripteurs permet de voir comment se construit le « savoir savant » en matière de description linguistique. Il ne fait aucun doute que les partis pris des descripteurs, les écoles dans lesquelles ils ont inscrit leurs travaux ainsi que les choix méthodologiques et théoriques en découlant ont contribué à mettre de l'avant certains traits formels, certains aspects au détriment d'autres. Ce faisant, les représentations linguistiques proposées, assujetties à des traditions descriptives nécessairement orientées, se sont déployées selon les principes de celles-ci. Suivant les auteurs et les périodes, on a mis de l'avant des faits et des explications de ces faits qui ont donné à voir un français « extraordinaire conservé », un français marqué par l'origine des premiers colons, puis un français comportant sa part de conservation et d'innovation, un français hybride ou encore, récemment, un français inscrit dans la dynamique générale de l'usage de cette langue à l'oral.

Le présent chapitre ne peut prétendre embrasser le désormais riche ensemble d'écrits sur les questions de « formes » de la langue en Acadie. Il s'avère donc nécessaire de délimiter un corpus restreint de textes qui fera l'objet d'une étude approfondie. Par cette dernière, j'entends passer d'un regard sur l'*opus operatum* (les acquis empiriques) au *modus operandi*

---

1. La notion même de « variété », nous rappelle Gadet « n'est pas une évidence mais une construction » (2007 : 22). « Terme d'experts » ayant connu une « reprise publique », cette appellation « suppose que les traits variables puissent converger en un tout cohérent, sur la base duquel il serait possible de constituer des objets cernables et énumérables » (2007 : 22). C'est, de fait, souvent dans cette voie que les descripteurs du français parlé en Acadie, à l'instar des chercheurs sur les français non standard, se sont engagés. Pourtant, « le découpage ainsi supposé ne résiste pas à l'observation des productions effectives, qui peuvent être souples, labiles, et plus souvent hétérogènes qu'homogènes » (2007 : 22).

(la manière de les acquérir), de l'objet observé à l'observation et à l'observateur lui-même. Je montrerai que les trois articles retenus, qui chacun à leur façon tendent à offrir une vision d'ensemble d'un point de vue « interne » du français parlé en Acadie tout en prenant position au sujet de la formation des faits présentés, permettent de mettre en lumière des choix théoriques et méthodologiques qui ont contribué à « définir », à expliquer, à constituer le français acadien.

## Décrire les descriptions du français acadien

Ce sont des descriptions s'attachant principalement aux aspects morphosyntaxiques des pratiques linguistiques et proposant une interprétation (quant à l'origine ou à la formation) des traits mis de l'avant qui ont retenu mon attention. Avant d'entrer dans l'analyse du corpus retenu, j'en propose une présentation générale, elle-même précédée d'une section établissant rapidement quelles sont les options épistémologiques retenues pour l'aborder. Je justifie alors pour quelles raisons, en plein cœur d'un ouvrage d'orientation sociolinguistique, il apparaît pertinent de proposer une contribution qui s'intéresse aux questions de formes.

### *Pour une approche critique de la linguistique acadienne*

Ici, il me semble nécessaire de faire le point sur les raisons d'être d'une approche « critique » de la linguistique acadienne. Les paragraphes suivants tentent d'explicitier ma posture tout comme ils se veulent un bref parcours à travers les approches des français non standard<sup>2</sup>.

Les travaux sur les formes de français non standard sont assez anciens. Avec l'intention louable de mettre de l'avant les « richesses » linguistiques des « régions », puis de les comprendre (en apportant un savoir linguistique, « un savoir scientifique d'expert » – selon les mots de Boutet et Heller (2006) – sur les origines, le fonctionnement de ces parlers); ou, perspective inverse, pour s'en saisir comme ressource au service de la théorie, ces travaux ont exhibé, souvent sans mise en contexte, des pratiques et surtout des pratiques « extrêmes » (pour la variété qui nous occupe : mise de l'avant de l'archaïsme, de l'anglicisme, glose sur des hapax, etc.). Ce faisant, ils ont parfois eu pour effet de réifier et d'essentialiser les langues ou les usages et les communautés qui les pratiquent. Mon objectif ici est de donner à voir comment le *savoir savant* construit son objet et, corollairement, comment on en arrive à un discours entendu sur une variété de français. Mon but somme toute est, dans une perspective très proche de la sociolinguistique critique telle que définie par Heller (2002), de voir comment les discours deviennent constituants, pourquoi et avec quelles conséquences pour qui.

---

2. Cette section doit beaucoup à la réflexion menée par Boutet et Heller (2006) à propos des enjeux sociaux de la sociolinguistique.

Pour cette raison, une approche que l'on pourrait qualifier d'ethnographique, permettant de situer les acteurs engagés dans le processus de description du français acadien et les actions mobilisées pour ce faire, me semble essentielle. De ce point de vue, le travail du linguiste sur les travaux de ses prédécesseurs apparaît comme un éclairage permettant d'observer la sociogenèse d'un discours (savant) qui à la fois se nourrit et alimente un discours commun (car il est entendu que les deux ne sont pas étanches).

Cette approche nous montrera comment se construisent savoirs et discours sur une situation linguistique. Savoirs et discours savants qui ont alimenté les discours « ordinaires », tout comme ils se sont alimentés aux discours plus généraux sur ce qu'est une langue, un parler, une variété, ce qu'est ce français-là, celui pratiqué par les francophones d'Acadie. Savoirs et discours qui, à n'en point douter, ne sont pas restés sans influence sur le rapport des Acadiens et des Acadiennes à leur langue.

Pour cette raison, la production de travaux descriptifs ainsi que leur analyse critique me semblent au cœur d'une approche réellement sociolinguistique de toute situation linguistique. Il est compréhensible que dans une situation où le français est minoritaire, il faille mettre un accent particulier sur l'étude des représentations et des enjeux de pouvoir découlant de la situation minoritaire. Pour autant, ces angles d'approche ne peuvent écarter l'étude des faits de langue et l'étude des études sur les faits de langue. Après tout, si l'on suit Durkheim comme l'un des premiers théoriciens dans ce domaine, le sociologue est très clair sur l'origine des représentations : elles viennent de la pratique, donc en l'occurrence de la pratique linguistique.

Pour la situation acadienne, il existe une déconnexion qu'il n'est pas exagéré de qualifier de profonde entre pratiques et représentations. Cette déconnexion est patente dans les discours de bien des Acadiens (voir notamment Arrighi, à paraître ; Boudreau, 1994 et 1996). Le français en usage dans la communauté est en général jugé *mauvais, anglicisé, morcelé...* Les travaux descriptifs contribuent-ils alors à améliorer l'image que les Acadiens se font de leur langue ? Inversement, peuvent-ils jouer un rôle « négatif » ?

Patente aussi est la déconnexion entre les « pratiques » illustrées dans certains travaux et les pratiques ordinaires, communes et contemporaines. En premier lieu, je pense à certains travaux « grand public » tels que les quelques dictionnaires que possède l'Acadie (voir Arrighi et Gauvin, à paraître). Ce décalage se retrouve aussi dans des articles scientifiques. Il est parfois « voulu », « recherché » pour illustrer tel ou tel phénomène<sup>3</sup>, pour l'intérêt porté par le chercheur à la langue patrimoniale ou à la marginalité linguistique (recherche de faits de régularisation extrême, d'éloignement maximum ; recherche de faits illustrant l'intensité du

---

3. Ainsi, le français d'ici a été pris comme terrain permettant d'observer les effets du contact linguistique, ce qui a conduit à mettre particulièrement de l'avant ses manifestations.

contact linguistique...). Sans nécessairement qu'ils aient cherché à outrer les faits, il faut se rappeler que l'approche de la plupart des travaux descriptifs étant contrastive (par rapport au français standard ou à un *français de France* pas ou mal défini), il arrive alors que la description proposée éloigne considérablement le français d'Acadie des autres français.

Cette recherche du contraste et plus profondément de la différence se comprend aisément puisque, comme nous le rappelle Gadet (2003 et 2007 notamment), méthodologiquement (et théoriquement, épistémologiquement) la question de la spécificité linguistique est une question ardue.

### **Présentation du corpus retenu**

Parmi les travaux se proposant de donner à voir de façon synthétique des traits du français acadien, j'ai retenu trois écrits qui sont, dans l'ordre de leur publication, un texte d'Albert Valdman, « L'Acadie dans la francophonie nord-américaine », paru en 1980 dans *Journal of Atlantic Provinces Linguistic Association = Revue de l'Association de linguistique des provinces atlantiques*, un article de Louise Péronnet intitulé « Le français acadien » et publié en 1995 dans la monographie *Français de France et français du Canada : les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, ainsi qu'un texte de Karin Flikeid datant de 1997, « Structural aspects and current sociolinguistic situation of Acadian French », inséré dans un collectif dirigé par Valdman, *French and Creole in Louisiana*.

Précisons d'emblée que ces textes, comme nombre de travaux du dernier tiers du 20<sup>e</sup> siècle, s'inscrivent dans le sillage d'écoles majeures de la linguistique d'alors, ainsi le variationnisme et l'approche fonctionnaliste. Dans la perspective variationniste, ce sont les travaux de Flikeid que l'on retient en premier lieu. Ces travaux visent, conformément à l'empreinte de l'école labovienne, à corréliser des variables linguistiques à des variables sociologiques. Pour les mêmes périodes, c'est dans la perspective fonctionnaliste que Péronnet inscrira nombre de ses travaux, commentant alors la distribution de traits en fonction des contextes linguistiques. Ces types d'études se consacrent surtout aux aspects phonético-phonologiques et morphologiques suivant les pratiques des écoles dont elles sont issues. Ce qui a retenu l'attention dans le cas des présents travaux de Flikeid et Péronnet, c'est que ces chercheuses proposent aussi des éléments relevant plus largement de la morphosyntaxe. Le travail de Valdman est lui presque entièrement consacré à ce domaine. Il s'inscrit par ailleurs dans une perspective historique et comparative, en quête des origines des formes actuelles de variétés (en l'occurrence celles d'isolats francophones aux États-Unis) en les cherchant dans d'autres (ici, dans le français d'Acadie).

Les textes retenus ont eu un certain impact sur la linguistique acadienne<sup>4</sup>. De fait, les chercheurs effectuant leurs premiers pas en linguistique acadienne ou désirant avoir une vue synoptique de la forme du français parlé en Acadie ont pu, décennie après décennie, se reporter aux articles retenus comme des « entrées en matière ». Si on consulte les bibliographies des travaux dans le domaine depuis la publication de ces articles, on peut se rendre compte de l'utilisation importante qui a été faite de ceux-ci et qui demeure encore de nos jours effective. Je pense particulièrement au travail de Flikeid, dont les propositions en matière d'*aires linguistiques acadiennes* formulées notamment dans l'article retenu sont encore prises comme principes directeurs de recherches actuelles. Le travail de Valdman quant à lui contribuera à inclure le parler acadien dans le corpus envisagé par les "généticiens" de divers français exportés et créoles (voir Chaudenson, Claude Poirier, Neumann-Holzschuh). Péronnet, enfin, est une référence incontournable de la linguistique acadienne<sup>5</sup>.

On comprend bien que les articles retenus ne sont pas les seuls, loin s'en faut, à pouvoir être envisagés comme des « pierres angulaires » de la description du français acadien. Néanmoins, ils offrent chacun un éclairage différent sur ce français, éclairage complémentaire plutôt qu'incompatible.

## Commentaires du corpus

Les travaux retenus sont envisagés à travers quelques angles d'approche : contexte de publication, dénominations et délimitations de l'objet d'étude, type de données sur lesquelles se basent les descriptions proposées, visées des auteurs, comme autant de portes d'entrée dans ces textes.

### *Le contexte de publication*

Le contexte de publication nous renseigne notamment sur l'orientation et la diffusion des travaux commentés. L'article de Valdman est sis dans le deuxième numéro d'une revue d'une association régionale, l'Association de linguistique des provinces atlantiques, fondée en 1977 « afin de promouvoir les études portant sur les langues et la linguistique dans l'est du Canada » (UNB, 2013). L'article est le premier consacré au fait français en Acadie publié par cette revue particulièrement influencée, sur le plan théorique, par les approches formalistes

---

4. Cet impact et, au-delà, l'intertextualité qu'il existe au sein des travaux descriptifs en linguistique acadienne feront l'objet d'un travail à venir de ma part. Ici, je signale en outre qu'étant donné l'investissement du linguistique dans débats publics, les travaux savants ont aussi un impact sur les communautés (voir Boudreau et Violette, 2009; Heller, 2003 et 2007).

5. Si le travail de Valdman envisagé ici constitue la première percée de ce chercheur dans le domaine, Flikeid et Péronnet sont des figures importantes du champ. De plus, elles développent dans les articles commentés des positions déjà exposées dans des écrits précédents. En ce sens, si le travail de Valdman a été choisi en tant que « premier du genre », ceux de Flikeid et de Péronnet ont été choisis comme type de travaux assez caractéristiques des approches des auteures.

américaines et thématiquement non circonscrite à la francophonie de l'est du Canada. A priori, la revue connaît une diffusion restreinte, en particulier ses premiers numéros publiés sous le format de feuillets. Cela étant, dans son article, Valdman développe une approche du français acadien qui consiste à le mettre en comparaison avec d'autres français exportés afin d'éclairer la question des « sources des parlers français du Nouveau Monde ». Cette approche rencontra un certain succès et, compte tenu de l'intérêt qui va alors croissant pour le fait français en Acadie, l'article connaîtra une certaine diffusion (il est très présent dans les bibliographies des travaux subséquents).

Le contexte de publication de l'article de Péronnet est très clairement documenté dans la « Présentation » de l'ouvrage source (1995 : 9-21). Les codirecteurs de la monographie, Gauthier et Lavoie, y exposent à la fois la genèse de l'ouvrage et son contenu : « un ouvrage de synthèse sur les parlers d'oïl de l'ouest et du centre de la France, du Québec et de l'Acadie » (1995 : 9). Pour ce faire, ils ont :

fait appel aux dialectologues et historiens susceptibles de mener à bien [...] cette synthèse d'envergure permettant d'avoir pour la première fois une vue d'ensemble de ces parlers des deux côtés de l'Atlantique [...] dont la parenté linguistique est postulée depuis longtemps. (1995 : 9)

Pour autant les chercheurs assurent qu'avec cette publication leur but n'a « jamais consisté à y défendre une thèse, mais à exposer les faits en toute objectivité » (1995 : 9). L'ouvrage repose néanmoins sur deux présupposés explicites : « l'existence et la cohérence à l'intérieur de la langue d'oïl d'un grand ensemble dialectal dénommé “Parlers d'oïl de l'ouest et du centre de la France” [et] la parenté de cet ensemble avec un autre dénommé “Parlers du Québec et de l'Acadie” » (1995 : 10). La perspective découlant de cette prise de position commandera la forme des articles destinés à démontrer cette parenté « par l'analyse détaillée des caractéristiques phonétiques, morphologiques et lexicales » (1995 : 10).

Le texte de Flikeid se trouve dans une monographie clairement dédiée à la Louisiane francophone et créolophone. Le directeur de la publication, Valdman, partant du constat que « at present, no comprehensive treatment of the overall linguistic situation of Francophone Louisiana exists », entend avec ce volume combler cette lacune en raison du fait que « research has sufficiently advanced to provide material for authoritative monographs for each of the two linguistic subcommunities – the Cajuns [...] and the Creoles » (1997 : vii). À ce volume, en lien avec les intérêts comparatistes du directeur de publication, des chercheurs d'autres francophonies nord-américaines ont été invités à participer. Ainsi :

the chapters on French or Creole in Louisiana are complemented by chapters dealing with related French-speaking communities in the ancestral home of the Cajun, Acadia (currently the Canadian provinces of New Brunswick and Nova Scotia [...]). (1997 : viii)



Le lien direct établi entre Acadiens et Cadiens et la « réduction » des francophones louisianais à ces derniers sont typiques de la façon d'envisager la francophonie louisianaise au tournant du 20<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle. Cette concordance posée est aussi révélatrice de la façon d'envisager le fait francophone en Amérique du Nord en établissant un rapprochement constant entre Acadie et Louisiane. Il faudra attendre les travaux de Klingler (à partir de 2003, voir en particulier 2009) pour montrer que le terme *cadien* est une « étiquette trompeuse » (Neumann-Holzschuh, 2009 : 119) d'un strict point de vue linguistique<sup>6</sup> et que la francophonie louisianaise ne saurait se réduire à sa part d'acadianité. Pour l'Acadie, l'une des conséquences d'un tel postulat d'apparement fait que des chercheurs considéreront comme dignes de figurer dans des « descriptions » du français acadien des éléments non attestés dans les Maritimes mais trouvés en Louisiane<sup>7</sup>.

### **Dénominations et délimitations de l'objet**

Les dénominations utilisées par les linguistes pour faire référence à leur objet d'étude offrent une source d'information significative pour se faire une idée des perspectives des chercheurs<sup>8</sup>.

Parce que la vision que proposent les chercheurs du fait français en Acadie et les appellations utilisées sont nécessairement liées, cette sous-section aborde dans un même temps à la fois les questions de dénominations et celles des vues d'ensemble proposées.

Les linguistes descripteurs se heurtent souvent à la « difficulté » de dénommer leur objet d'étude. Le domaine acadien n'y échappe pas. Un relevé rapide dans les travaux aboutit à la liste composite non exhaustive suivante : franco-acadien, acadien, français acadien, parler(s) acadien(s), variété(s) acadienne(s), variété(s) du français acadien, parler(s), français acadien, parler acadien du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Écosse, etc. Comme on le voit, singulier ou pluriel sont utilisés, des compléments de nom sont joints ou non à une première dénomination, marquant alors une référence au lieu ou au groupe. À l'instar du reste de la terminologie mobilisée par les chercheurs, les ethnonymes et glottonymes utilisés ne sont pas vains. Urbain, au terme d'une étude de quelque 56 textes traitant de l'histoire de la langue française en Acadie et en Louisiane, nous rappelle que :

6. Dans un article qui fait le point sur la diaspora acadienne d'un point de vue linguistique, Neumann-Holzschuh conclut que « l'existence d'une "Acadia continua" » (portée par le terme *cadien*, notamment) est certes trompeuse d'un point de vue linguistique mais « reste importante [...] pour l'image que se font d'eux-mêmes les Acadiens et les Cadiens » (2009 : 122).

7. Ainsi, Cormier nous dit que, pour faire son dictionnaire, il est allé dénicher le lexique acadien « dans certaines régions isolées [notamment la Louisiane], derniers bastions d'une partie du patrimoine lexical acadien » (1999 : 29).

8. La dénomination des langues et des groupes culturels en Acadie ou plus largement de minorités francophones en Amérique du Nord fait l'objet de travaux de la part de Boudreau et d'Urbain. Voir en particulier Boudreau et Dubois (2007) et Urbain (à paraître).

le discours scientifique sur la langue [...] objet lui-même discursif, [...] est tributaire des normes sociales, ce que tend parfois à masquer la prétention à l'objectivité scientifique. Un métalangage n'est jamais neutre. [...] les dénominations de la langue, souvent présentées comme consensuelles, sont profondément liées à des conceptions plus générales de la langue, de l'histoire et de l'identité et de certaines valeurs<sup>9</sup>. (Urbain, à paraître)

Flikeid et Péronnet utilisent toutes deux *français acadien* (*Acadian French* dans l'article en anglais), et cette dénomination demeure stable tout au long des textes étudiés. Elles emploient aussi ici ou dans d'autres écrits *parler acadien* pour renvoyer alors au français d'une région particulière de l'Acadie. Ainsi, dans le titre de l'édition de leurs thèses portant respectivement sur le sud-est (Péronnet) et le nord-est (Flikeid) du Nouveau-Brunswick, c'est le qualificatif retenu. On voit donc que la distribution entre *français acadien* d'une part et *parler acadien* d'autre part répond au point de mire choisi. En vertu des ambitions des deux synthèses commentées ici, il est logique que ce soit l'appellation *français acadien* qui soit mise de l'avant. Ces travaux se donnent à lire, en effet, comme des vues d'ensemble.

Si nos auteurs veulent offrir une vue d'ensemble de ce français, il n'en demeure pas moins que toutes deux considèrent différemment l'ensemble acadien des provinces Maritimes. Péronnet en souligne l'extrême diversité géographique (« Le français acadien varie considérablement d'une région à une autre », 1995 : 399). En revanche, si l'illustration de la variabilité du domaine acadien est l'un des objectifs de l'article de Flikeid, cette chercheuse est loin d'insister sur ces aspects. Inversement, elle est l'une des spécialistes du français acadien qui ont toujours œuvré à en souligner « l'homogénéité intérieure [...] importante » (1994 : 320).

En plus de la variabilité géographique du français acadien<sup>10</sup> signalée avec plus ou moins d'insistance, toutes deux soulignent assez unanimement la dynamique qui le caractérise. Pour Péronnet, la « transformation importante » du français acadien (1995 : 422) est, jusqu'à un certain point, contemporaine de l'époque où elle rédige son article (« des changements en cours », 1995 : 404). Cette auteure pose de fait, à de nombreuses reprises, une vision des choses voulant que le français acadien soit resté « stable » dans une forme assez

9. La chercheuse ajoute, ce qui est très pertinent pour mon propos, que dans les discours, la tension est manifeste entre la volonté d'affirmer des pratiques spécifiques par rapport au centre français encore hégémonique dans l'imaginaire et la volonté de les minimiser afin d'intégrer la « francophonie internationale ». Cette ambivalence discursive se reflète dans les dénominations : le choix de nommer la langue *français*, *français acadien*, *acadien*, *acadien louisianais*, *cajun*, *cadien* ou *chiac* révèle des positionnements différents par rapport aux spécificités linguistiques, aux liens entre l'Acadie et la Louisiane, et à l'idée d'une langue française commune et universelle, tout comme celui de qualifier des pratiques linguistiques de *patois*, de *dialecte* ou de *langue* participe à la construction d'une certaine image et d'une certaine « légitimité » de ces pratiques.

10. La question de l'unité par opposition à la diversité du domaine linguistique acadien est présente dans de nombreux travaux descriptifs. Plusieurs auteurs ont cherché à faire ressortir les divergences régionales. Un tel parti pris consistant à faire ressortir la diversification, à mettre de l'avant diverses variétés a pu donner l'image d'une langue fragmentée, « d'usages-archipel » face au standard, continent monolithique. Cette vision des pratiques régionales comme éclatées est très prégnante dans les représentations linguistiques des Acadiens (Arrighi, à paraître; Boudreau, 1994 et 1996) comme dans celles des patoisants en France (Tabouret-Keller, 2004).

proche des origines jusqu'à l'entrée de la population acadienne dans la modernité<sup>11</sup>. Sur ce point, Flikeid voit les choses autrement et avance que si « the Maritime Acadian branches [...] have a dynamic dimension, [it's] because the shaping forces responsible for successive configurations have shifted over time » (1997 : 284).

La perspective du travail de Valdman diffère de celles des deux autres. Son approche influe logiquement sur la vision qu'il propose du français acadien et les appellations utilisées. En lien avec sa recherche des origines des traits linguistiques des *parlers français du Nouveau Monde* et son ambition de placer l'Acadie dans la francophonie nord-américaine, il envisage les faits acadiens globalement (sans mention de divergences locales) en les mettant en perspective avec d'autres variétés de français expatrié. Plus spécifiquement, il met l'accent sur les isolats francophones des États-Unis en cherchant à mettre de l'avant ce qu'ils partagent sur le plan morphosyntaxique avec « les variétés vernaculaires de français en usage dans l'ancienne Acadie » (1980 : 7). Cette démarche est légitimée notamment par le fait que, selon lui, ces variétés « partagent [...] plusieurs importantes caractéristiques sociolinguistiques » (1980 : 7). En règle générale, l'auteur oscille entre deux appellations : soit *parlers acadiens*, soit *acadien* sans définir plus avant ce qu'il entend par là. Enfin, cette « variété » est tenue pour l'un des « parlers français du Nouveau Monde », objets principaux de son intérêt.

Si les positions de chaque auteur présentent des convergences et des divergences en ce qui concerne leur vision générale<sup>12</sup>, elles se comprennent en vertu du regard posé sur l'objet et des vocations respectives des travaux. Péronnet envisage essentiellement, ici comme ailleurs, le *français acadien traditionnel* (et, secondairement, ses transformations actuelles). Derrière cette appellation, qu'elle a peut-être forgée et assurément contribué à diffuser, la linguiste issue de la communauté acadienne rurale de Cocagne (la seule « locutrice native » de nos trois auteurs) range invariablement la pratique « de la génération âgée, qui, parce qu'elle a été peu influencée par la langue anglaise ou le français standard, reste le fidèle représentant du parler traditionnel » (1989 : 10). Péronnet a ainsi voulu décrire un parler villageois du sud-est du Nouveau-Brunswick tenu pour différent des parlers d'autres lieux de l'Acadie. Flikeid adopte ici, comme dans d'autres travaux, une perspective comparatiste (à l'intérieur du français des Maritimes). Elle s'intéresse aux pratiques de groupements francophones formant des « poches » dispersées au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Cet intérêt transgéographique l'a conduite à conclure à l'unité du français acadien plutôt qu'à sa

11. Pour Péronnet, le passage des Acadiens et des Acadiennes d'un mode de vie traditionnel à la modernité a laissé ses traces dans tous les domaines de la langue. Dans l'article commenté, elle désire en montrer les marques formelles; ailleurs, elle en soulignera les conséquences pour les attitudes linguistiques des Acadiens. Ainsi, selon la linguiste : « Avant la récente urbanisation, et avant la diffusion des moyens de communication, les Acadiens vivaient entre eux [...] et recevaient très peu d'influence de l'extérieur. À ce moment-là, ils parlaient avec assurance un français différent du français standard » (Péronnet, 1975 : 69).

12. Convergences et divergences qui viennent aussi du domaine de la langue qui les intéresse prioritairement : un phonéticien aura sans doute tendance à voir plus de variation interne qu'un syntacticien.

diversité. Enfin, Valdman souscrit à une approche large du fait francophone en Amérique du Nord, voire dans le monde. Il mentionne des faits langagiers présents dans les *français standard*, « *normatif* », *populaire*, *du centre-ouest* aussi bien que dans l'*acadien*, l'*antillais*, le *français des Îles*. Pour lui, le français d'Acadie forme nécessairement un tout et constitue un objet préétabli puisque nulle part dans son article l'auteur ne le définit ou le caractérise.

En fait, si chaque auteur est constant dans les appellations utilisées, on peut se demander ce qu'ils posent derrière ces dénominations. Tirant ses données acadiennes d'autres recherches que les siennes, Valdman prend, comme nous venons de le voir, l'*acadien* comme un allant de soi. Pour les deux autres chercheuses, bien plus spécialisées dans le domaine de la linguistique acadienne, le *français acadien* se définit en termes « généalogiques ». Cela transparaît chez Flikeid par ses mentions constantes de l'Acadie historique, de la Déportation, de la diaspora acadienne. Péronnet, elle, amorce son article par ces mots : « Le français acadien est le français parlé par les Acadiens, c'est-à-dire par les descendants des colons français qui fondèrent l'Acadie en 1604 » (1995 : 399).

À la suite de ces auteures, il est patent que toute étude descriptive sur le français parlé en Acadie se fonde sur des réalisations de locuteurs tenus pour *Acadiens* selon une vision généalogique de l'acadianité. L'informateur doit être originaire des provinces Maritimes et, surtout, avoir des ancêtres acadiens<sup>13</sup>. Au-delà, ce point nous amène à la question du choix des locuteurs (ou des documents) pris comme témoins du parler à décrire. Sont-ils sélectionnés uniquement sur la base de leur origine ou faut-il répondre à d'autres critères pour voir son parler décrit? Plus largement, à partir de quelles données décrit-on?

### **Quelles « données » sont utilisées ?**

Prêter attention aux données sur lesquelles se fondent les auteurs s'avère particulièrement éclairant pour saisir la façon dont le savoir sur le français acadien s'est constitué. Dans le but d'illustrer les extrêmes du continuum acadien, nombre d'auteurs ont sélectionné des locuteurs ou plutôt des situations de communication aptes à « faire sortir le vernaculaire » le plus marqué. Cette option se comprend en regard des objectifs de recherche. Ainsi, Péronnet a beaucoup œuvré à illustrer une forme de langue inscrite dans la tradition, la ruralité, nommée *français acadien traditionnel*. Les informateurs pris comme témoins du parler à décrire

---

13. Ainsi, Flikeid nous dit avoir exclu toute personne non originaire de la région étudiée (1984 : 141); beaucoup retiennent le seul critère des ancêtres pour sélectionner les témoins. Depuis les années 1970 au moins, il existe chez divers acteurs sociaux une réflexion sur la définition de l'identité acadienne. De plus en plus, on tend à considérer comme Acadien tout francophone qui vit dans les provinces Maritimes indépendamment de son origine. Cette ouverture en termes « ethniques » n'aurait pas de pendant en termes linguistiques. Ainsi, si tout francophone vivant dans les Maritimes peut être tenu pour Acadien, le français qu'il parle en revanche ne peut être tenu pour du *français acadien*. En fait, la question de savoir qui est Acadien trouve une réponse beaucoup plus « ouverte » que la question : quelles pratiques linguistiques sont acadiennes? Le locuteur représentatif, « typique » des enquêtes, reste encore celui qui a des ancêtres acadiens.

sont alors âgés, ruraux, peu scolarisés. Beaucoup d'études de Péronnet se sont nourries du corpus utilisé pour sa thèse, défini par l'auteure comme suit :

Comme témoin de ce parler, nous avons choisi sept informateurs provenant de villages différents de la région [du sud-est du Nouveau-Brunswick]. Ces informateurs appartiennent tous à la génération âgée, qui, parce qu'elle a été peu influencée par la langue anglaise ou le français standard, reste le fidèle représentant du parler traditionnel. (1989 : 10)

Ici Péronnet fonde plutôt son travail sur des travaux antérieurs : les « grands travaux » en matière de linguistique acadienne des décennies précédentes, domaine par domaine, ainsi Lucci (1973) pour l'aspect phonologique. Ces travaux se sont construits à partir de corpus répondant bien à ce que Péronnet entend par *français acadien traditionnel*. Les données extraites de ces travaux, Péronnet les utilise essentiellement pour la partie description; pour la partie illustration, elle s'appuie ici sur un corpus original constitué afin de produire son article. Il s'agit de trois documents des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles (un procès-verbal et deux lettres) présentant « le français acadien à travers les siècles » (1995 : 423) et de deux enregistrements accompagnés de deux écrits pour illustrer les usages contemporains dans leur « diversité régionale » (1995 : 424).

Flikeid a choisi de « s'intéresser aux caractéristiques qui résistent encore aujourd'hui » (1994 : 322). Rappelons que l'objectif de l'auteure est ici de mettre de l'avant des traits saillants et anciens et d'en mesurer le taux de conservation ou d'abandon selon les communautés, ce à partir de « contemporary databases and studies » (1997 : 256), c'est-à-dire des travaux de Flikeid (1989), Gesner (1979), Péronnet (1989) et Ryan (1981) (1997 : 264). Ces études font la part belle aux éléments vernaculaires. On comprend par ailleurs que Flikeid, cherchant pour son article la présence ou l'absence de « traditional Acadian features » dans les parlers de différentes zones, se soit concentrée sur des travaux faisant une place de choix aux façons de parler rurales et déjà anciennes.

Le travail de Valdman, enfin, n'est pas fondé sur des données de première main. Ce dernier, bien qu'il ne l'indique pas toujours clairement, semble utiliser des extraits empruntés essentiellement à Péronnet (1975) ainsi qu'à Massignon (1962) et à Gesner (1979). Ces travaux sont les seules références en linguistique acadienne de sa bibliographie et nulle part dans son article il ne mentionne la source de ces données (si on exclut une parenthèse de renvoi à Péronnet, 1975).

D'après les informations fournies ou glanées dans les articles quant aux données utilisées, on peut indiquer que nous avons affaire à des études très « classiques » dans le domaine de la linguistique acadienne. En effet, les descriptions du *français acadien* qui se développent véritablement avec Péronnet, Gesner et Lucci visent à établir un parler rural de locuteurs

âgés et se fondent parfois sur des données recueillies bien avant l'étude elle-même<sup>14</sup>. Comme l'indiquait Flikeid il y a déjà plus de 20 ans :

à une époque où l'isolement centenaire des petites communautés acadiennes est en train de se rompre et où l'évolution linguistique est appelée à s'accélérer, des individus représentant un parler régional pur (les vieilles personnes peu scolarisées et peu mobiles) seront difficiles à trouver et de moins en moins représentatifs de leur communauté<sup>15</sup>. (1989 : 197)

Cette façon de faire, rechercher des témoins dont un certain profil assurerait des pratiques « conformes » au parler à illustrer, plutôt que « l'inverse », chercher à commenter des pratiques effectives de la population (y compris urbaine, scolarisée, mobile...), est très ancrée dans les traditions de la linguistique descriptive. C'est particulièrement vrai des dialectologues et des variationnistes<sup>16</sup>, qui sont justement parmi ceux qui ont le plus travaillé sur les parlars régionaux.

J'ai insisté dans cette sous-section sur le fait que les données servant de base à la description étaient au moins partiellement « choisies » en vue des objectifs de recherche. J'ai donné quelques indications sur les visées des trois chercheurs. Dans la sous-section suivante, je développe plus avant cette question.

### ***La thèse, la visée des auteurs***

Pour Valdman, il s'agit de « placer » le français acadien dans la francophonie nord-américaine. Cette ambition est explicite dès le titre de l'article. Cette perspective demeurera présente dans la recherche en linguistique acadienne ; on la retrouvera par exemple bien plus tard chez Wiesmath (2000), dont le sous-titre de la thèse, « Place de ce parler parmi d'autres variétés d'outre-mer », démontre expressément cette même ambition. Chez celle-ci, néanmoins, la perspective est avant tout « structurale », « linguistique » alors que chez Valdman elle est notamment « généalogique », « historique » bien que la réflexion structurale reste présente. Il convient de ne pas oublier que Valdman est avant tout créoliste de formation. À l'instar de Chaudenson, Valdman propose de mettre en comparaison divers français exportés en vue d'en éclairer les sources. Il commence d'ailleurs son article en rappelant la tendance qui se révèle dans les travaux dont l'objet est de rechercher les origines des traits

14. Des travaux plus récents se sont aussi construits sur les corpus recueillis de longue date. Cela aboutit au fait qu'en dépit de dates de publication récentes, bien des travaux décrivent des pratiques anciennes (ainsi l'étude de Motapanyane, 1997).

15. Cette citation paraît très représentative d'un certain regard posé sur l'Acadie et son parler. Historiquement et socialement, elle entérine l'historiographie traditionnelle dépeignant les Acadiens et les Acadiennes comme ayant vécu dans « l'isolement centenaire en petites communautés ». Linguistiquement, elle met de l'avant la notion de « parler régional pur », élaboration théorique, voire idéologique bien plus que fait avéré.

16. Il faut toutefois signaler ici que des corpus « variationnistes » tels que celui de Flikeid recueilli dans le nord-est du Nouveau-Brunswick en 1976 ou, pour la même zone, celui de Beaulieu (1995) ont cherché à représenter diverses « conditions sociales » sans exclure les personnes instruites et mobiles, par exemple.

linguistiques des parlers français du Nouveau Monde, celle où le chercheur tente de localiser un trait structural ou un vocable particulier sur une aire dialectale d'oïl précise. Pour l'Acadie, il cite le travail de Massignon (1962). Or selon lui, « bien plus frappantes [*sic*] que leurs particularismes sont les traits linguistiques que partagent les parlers français du Nouveau Monde » (1980 : 3). S'il mentionne un trait sonore et un fait lexical, il en vient vite au plan morphosyntaxique dans lequel « cinq grandes tendances se manifestent » (1980 : 3). Ce qu'avance Valdman de façon générale, c'est que les directions prises pendant une bonne partie du 20<sup>e</sup> siècle dans les recherches au sujet de l'origine des français expatriés se retrouvent illustrées de façon spécifique dans le cas du français acadien. Tout en restant proche de la présentation du travail de Valdman et toujours dans le but d'en illustrer la visée, je propose de donner quelques informations sur ces travaux qui, tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, ont porté sur la question de la genèse du français acadien. Cet appendice est destiné à mettre en évidence puis en opposition les différents points de vue de la recherche consacrée à ce sujet. Le tout se fera à grands traits (pour plus de détails, voir Arrighi 2005 : 45-55). Dans l'économie de ma contribution, cela permet aussi d'éclairer la position des deux autres auteurs, en particulier celle de Flikeid.

La question de la genèse du français acadien a depuis fort longtemps intéressé ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont penchés sur ce parler. En 1928, Pascal Poirier, le « premier linguiste acadien », fait paraître *Le parler franco-acadien et ses origines*. Ce français n'est ni plus ni moins que du *vieux français* qui, éloigné de sa *souche-mère*, se serait conservé intact face aux changements subis par le français en France. Des travaux plus récents ont cherché à rattacher des formes « acadiennes » à celles des parlers des régions dont sont originaires la majorité des colons (l'ouest de la France, en particulier le Haut-Poitou). C'est la perspective des travaux de Massignon (1962), parfois radicalisée (Charpentier, 1994a et 1994b). Or il convient de considérer avec prudence la question de l'origine des colons (Chauveau et Lavoie, 1993). Aux approches du français acadien selon l'origine dialectale s'opposent les positions de Flikeid (1984), de Chaudenson (1973, 1993, 1994, 1995 notamment) ou de Claude Poirier (1979 et 1994), pour qui les origines sont aussi à chercher dans les mécanismes dynamiques attachés à toute variation linguistique. C'est précisément cette voie que défend et illustre Valdman dans son article. Puisque le peuplement d'origine ne peut à lui seul expliquer les particularités du français d'Acadie, d'autres facteurs doivent être mobilisés, ainsi le déplacement des locuteurs, l'histoire des communautés, leurs conditions d'existence sociolinguistique. Pour ce qui est des traits grammaticaux se retrouvant dans d'autres variétés de français que celles des aires dialectales dont sont originaires les colons, ils relèvent assurément d'un français plus général.

Signalons qu'en plus d'amender l'explication des traits acadiens en référence à l'origine géographique des premiers colons, Flikeid, allant dans le même sens que Valdman et *a contrario* de certains de ses confrères et consœurs, insiste aussi pour illustrer le fait que le

français acadien constitue somme toute une variété relativement homogène. Cette cohérence du domaine n'empêche pas, par ailleurs, que l'on puisse y dessiner des zones caractérisées par un faisceau de traits linguistiques dont la combinaison ne se retrouve pas en d'autres zones. C'est à la fois à rappeler l'homogénéité grammaticale du domaine linguistique acadien et à dessiner ses zones « dialectales » (au sens nord-américain) que s'attache Flikeid dans l'article commenté. Puisque le domaine linguistique acadien (à comprendre comme les zones où se sont dispersés des Acadiens) est à la fois relativement étendu, épars, toute étude sur un corpus acadien nécessite au préalable de poser la question de l'homogénéité de ce qui est tenu pour l'une des variétés de français canadien. Bien des chercheurs ont souligné la dispersion historique et géographique des populations d'origine acadienne et, corollairement, l'absence d'adéquation entre francophonie des provinces Maritimes et domaine linguistique acadien<sup>17</sup>. L'étude de Flikeid s'en tient au français des trois provinces Maritimes. En tenant compte de divers aspects de la « current sociolinguistic situation of Acadian French » (statut politique et socioéconomique, densité de la population francophone, contexte culturel, etc., selon les lieux), Flikeid a pu dégager plusieurs aires dialectales acadiennes selon des « structural aspects ». Pour la chercheuse, le fait de vivre en tel lieu, avec ce que cela implique, a des incidences sociolinguistiques assez fortes.

Elle dégage les « isolats linguistiques de la Nouvelle-Écosse », territoire de la « première Acadie » où les Acadiens sont désormais particulièrement dispersés et isolés, ce qui induit des conditions d'utilisation de la langue française restreintes à la communauté et à la communication immédiates. La communauté francophone de l'Île-du-Prince-Édouard est aussi fortement minoritaire (moins de 5 % de la population) ; cependant, la majorité des Acadiens vivent plus ou moins regroupés dans un seul comté. Enfin, le Nouveau-Brunswick compte plusieurs régions francophones. C'est en effet dans cette province que vit la plus grande partie des Acadiens et des Acadiennes (85 %), où ils constituent une minorité importante (plus de 35 % de la population). Dans cette province, Flikeid distingue trois grandes régions acadiennes : le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Sud-Est. Ces régions sont séparées géographiquement par des comtés majoritairement anglophones. Dans la première zone définie par Flikeid, celle du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, les francophones subiraient depuis longtemps l'influence québécoise (« a strong Québécois mixture », 1997 : 268) qui s'explique autant par la proximité du Québec que par l'immigration québécoise. Flikeid dégage ensuite la région nord-est, qui regroupe une population francophone d'origine diverse : réfugiés de l'ancienne Acadie ayant fui vers le nord pendant le Grand Dérangement mais aussi Acadiens revenus du Québec dans les années qui suivirent la Déportation. Cette région

17. Précisons ici que plusieurs études écartent les aires géographiques « acadiennes » hors des provinces Maritimes pour des raisons pratiques mais aussi plus nettement théoriques. Les conditions sociolinguistiques dans lesquelles les locuteurs d'origine acadienne ont évolué depuis presque trois siècles sont totalement différentes de celles qu'ont connues les francophones des Maritimes et n'ont pas manqué d'avoir des incidences linguistiques lourdes.



est très majoritairement francophone et donc moins soumise à l'influence de l'anglais que la région du sud-est du Nouveau-Brunswick, dernière région que l'auteure caractérise à la fois par son anglicisation et, pour ses zones rurales, par le maintien de traits archaïques. En prenant la province comme un tout, Flikeid avance :

Due to the cumulative effects of historical and institutional environment more conducive to the diffusion of normative French, the New Brunswick groups exhibit a somewhat greater degree of standardization and non-transmission of traditional Acadian features. They correspond to Level I in the following classification. (1997 : 265)

De fait, Flikeid s'est appliquée à classer les différentes variétés des Maritimes selon leur caractère conservateur ou innovateur, d'après des critères phonologiques, morphologiques et syntaxiques. La grille qu'elle établit dans un but comparatif permet de mettre de l'avant à la fois des traits archaïques et novateurs, elle rend ainsi visible la dynamique interne et les tendances évolutives de chacune des aires acadiennes.

On peut néanmoins se demander dans quelle mesure on retrouve encore actuellement les tendances définies par Flikeid. Pourtant, en raison de l'intérêt suscité par le travail de Flikeid, beaucoup ont eu, après elle, la tentation de reprendre tel quel l'ensemble de ses propositions sans les actualiser. Or, si l'on tient compte de la mouvance linguistique et sociolinguistique, il faudrait se garder d'utiliser encore longtemps intactes les propositions de Flikeid sans les adapter aux réalités plus actuelles.

La perspective des travaux de Valdman et de Flikeid est donc comparative d'un point de vue géographique et sociolinguistique. Chez Péronnet, on retrouve cette dimension comparative et la prise en compte de la dimension sociolinguistique. Ceci étant chez elle, la comparaison n'a pas lieu d'un point de vue topologique mais d'un point de vue « chronologique ». Il s'agit alors d'illustrer à la fois l'aspect « archaïque » du français acadien traditionnel et les mouvements de transformation considérés comme « récents » que subit le parler des Acadiens face à « leurs nouvelles conditions de vie »<sup>18</sup>. Péronnet rappelle plusieurs fois comment, à partir des années 1960-1970, on assiste à de profonds changements de conditions de vie. Ces changements majeurs et rapides selon l'auteure ne peuvent manquer de bouleverser le paysage linguistique acadien. Ils entraîneront la disparition du vieux parler traditionnel, qu'il est alors urgent d'illustrer. Ils aboutiront à de nouvelles pratiques linguistiques dont on peut déjà voir le profil, d'où l'ambition de documenter ces changements en cours.

Pour Péronnet, on est donc à partir des années 1960-1970, et cela continue dans les années 1980 et 1990, dans une époque de transition. En quelques mots et telles que

---

18. Signalons en passant que cela « résume » assez justement les deux principaux axes de la carrière de la linguiste, qui a veillé, tour à tour, à documenter le français acadien traditionnel et à illustrer les changements en cours. Cela se comprend du reste en considérant le regard qu'elle jette sur la situation socioculturelle des Acadiens et des Acadiennes au moment même où elle mène ses travaux.

caractérisées par l'auteure, on passe d'une situation de diglossie « classique » (où français et anglais se partageaient les fonctions de communication selon qu'il s'agissait du milieu domestique ou du milieu public)

qui [après avoir] prévalu en Acadie durant plusieurs siècles évolue rapidement aujourd'hui vers une situation de bilinguisme [où] le facteur d'isolement ne joue plus son rôle traditionnel de tampon entre les deux groupes linguistiques, laissant libre cours au contact entre les deux langues [ce qui] signifie qu'il n'y a plus de délimitation claire entre les fonctions traditionnellement associées à chaque langue, ce qui crée une situation d'instabilité linguistique. (1995 : 402)

Les conséquences du portrait ainsi dressé sont ensuite envisagées en termes sociologiques, sociolinguistiques et structurales. Selon la chercheuse, cette situation entraîne « un taux élevé de transfert linguistique vers l'anglais » (1995 : 402), génère un fort sentiment d'instabilité linguistique et entraîne d'un point de vue formel à la fois une standardisation, une québéçisation et une anglicisation de la langue des Acadiens. Dans l'article à l'étude, Péronnet nous propose une illustration de ces états de langue.

Je rappelle que l'un des points communs les plus notables des trois articles est que chacun essaye d'apporter des éléments de réponse à la question de la formation du français acadien. L'autre point commun et saillant de ces trois articles est la « nature » des faits linguistiques présentés. Avec des nuances, ce qui est mis de l'avant, ce sont essentiellement des traits vernaculaires d'un français acadien assez traditionnel. Les auteurs étudiés lient aussi caractéristiques formelles et sociologiques. Dans la section suivante, qui vise à élargir l'étude jusqu'ici proposée, je regarderai comment s'opèrent les caractérisations linguistiques et sociologiques du parler des Acadiens. On observera ce qui est mis de l'avant, comment, pourquoi et avec quelles conséquences.

### **Caractérisations sociologiques et linguistiques : Quels choix? Quelles conséquences?**

Les auteurs tiennent compte des conditions écologiques dans lesquelles a évolué et vit le français qu'ils décrivent. Il s'avère donc pertinent de s'intéresser aux caractéristiques sociales que chacun met de l'avant pour l'ensemble envisagé. Puisque pour eux, ces caractéristiques sociales (pas nécessairement les mêmes) sont certainement en lien avec les caractéristiques formelles du français à l'étude, cette section tâchera dans un même élan de mettre en évidence quelles caractérisations sociologiques sont effectuées de la situation de la francophonie acadienne et quels types de traits linguistiques sont prioritairement mis de l'avant. Je soulignerai ce faisant comment ces caractérisations sociales et linguistiques sont posées et j'essayerai également de voir pourquoi et surtout avec quelles conséquences. Mon analyse permettra également de souligner quelques travers latents et quelques points forts des travaux commentés. Ici, une sous-section est réservée à chaque étude.

### ***Flikeid : des faits et des traits***

Plus encore que les autres auteurs, Flikeid offre en début de son article des considérations sociologiques. Celles-ci sont même l'un des points de mire du travail puisque la chercheuse entend ici mettre de l'avant des aspects structuraux en lien avec la situation actuelle du français acadien. Cette ambition donne son titre à l'article. Pour ce qui est des caractéristiques socio-historiques de la situation acadienne, Flikeid fait grand cas de la distribution géographique de la population de langue française dans les provinces Maritimes. Elle évoque ainsi assez longuement la dispersion actuelle, fruit des aléas de l'histoire mouvementée des Acadiens. Cette « atomisation » de la population francophone en Acadie est souvent mise en exergue dans les travaux décrivant la situation acadienne. De fait, le groupe acadien constitue une communauté « éparpillée ». Cette situation n'est pas sans conséquence sur le plan sociopolitique. Flikeid rappelle qu'aujourd'hui comme hier, le traitement de la minorité diffère d'une province à l'autre et même d'une région à l'autre à l'intérieur de la même province. Les différences à cet égard sont de nature à influencer sur les aspects structuraux des formes linguistiques employées par chaque groupe. On se souvient que telle est l'hypothèse qui se situe au cœur de son travail et que l'article à l'étude entend la démontrer en fonction de la conservation ou de l'abandon de traits traditionnels. Il est donc logique que l'auteure insiste sur ces aspects-là de la dimension sociologique. Tous ces paramètres situationnels variables sont mis de l'avant de manière à explorer des variables linguistiques et, surtout, à les corrélérer avec des variables sociologiques selon l'approche de la sociolinguistique variationniste dont elle est, rappelons-le, l'une des principales actrices dans le domaine de la linguistique acadienne.

Ce qui est notable dans le travail de Flikeid, c'est que sa lecture de la variation et du changement linguistiques ne se limite donc pas à la mobilisation de corrélations entre formes linguistiques et paramètres individuels (âge, sexe, classe sociale...). Elle met aussi de l'avant des facteurs démographiques et législatifs qui concernent la vie de la communauté tout entière. En ce sens, nous avons une approche qui dose judicieusement micro-sociolinguistique et macro-sociolinguistique. À la lumière de ces considérations sociolinguistiques, Flikeid offre une énumération de « linguistic features » acadiens. Il s'agit alors essentiellement d'une « selection of morphosyntactic and phonological features that are currently found in Maritime Acadian varieties » (1997 : 265) dont l'auteure offre une présentation synoptique sous forme de tableau (1997 : 266) accompagnée d'un bref commentaire. La liste de Flikeid comprend des faits morphosyntaxiques et phonologiques. L'illustration passe donc par une énumération de traits particulièrement saillants et essentiellement communs avec d'autres études (ainsi, sa liste est très proche de ce que proposait Valdman).

### **Valdman : un comparatisme élargi**

L'intérêt de Valdman se concentre sur le parler de « l'ancienne Acadie », ainsi sa caractérisation sociologique porte sur des aspects historiques. De plus, puisque sa perspective structurale est comparative, il met de l'avant des caractéristiques sociales partagées entre divers parlers pour en arriver à une « mise en regard de certains aspects de la structure grammaticale de parlers des isolats francophones et de l'acadien avec certains dialectes d'oïl » (1980 : 9). Ce faisant, il présente des faits qu'il considère comme relativement ubiquistes, attestés dans le *français populaire ou avancé*, dont les parlers du Nouveau Monde seraient particulièrement représentatifs. La nature « avancée » de ces variétés s'expliquerait par « leur isolation du français standard<sup>19</sup> » (1980 : 15). Mettre de l'avant notamment l'éloignement de l'ancienne métropole et de son travail de standardisation pour expliquer l'avancement des français exportés est une explication qui marquera, de façon générale, bien des travaux (voir note 18).

L'article de Valdman amène en terrain acadien (à ma connaissance pour la première fois) une façon de regarder la morphosyntaxe du français parlé en Acadie. À la suite de Valdman, on parlera beaucoup de « tendances évolutives », « d'orientation analytique », « de restructuration globale des systèmes », « de procédés structuraux nouveaux » quand on traitera de la morphosyntaxe du français acadien, et ce, afin de l'inscrire dans la dynamique générale du français ordinaire. Si cette démarche a « dynamisé » la vision des français « périphériques », elle présente son lot de corollaires « problématiques ». D'abord, on cherchera parfois à faire de ces mouvements des « tendances lourdes », oubliant que les pratiques linguistiques sont mouvantes, changeantes et que chaque locuteur possède plusieurs façons de « dire la même chose ». Ensuite, dans le but d'illustrer ces tendances, on dénicherà quelquefois des formes « extrêmes » qui sont le plus souvent des hapax au sein des corpus<sup>20</sup>. En définitive, cette option descriptive, à l'instar des autres, fait toujours courir le risque de la mise en exergue de certains traits (pour illustrer le postulat), traits qui deviennent ensuite, de travaux en travaux, définitoires. Enfin, cette perspective qui induit la comparaison, à haut rendement heuristique, s'est beaucoup développée en confrontant des situations dissemblables d'un point

19. Cette « absence de la norme littéraire et du poids des institutions dont la nature est de codifier et de diffuser cette norme [et qui] a permis l'accélération et le libre développement dans ces parlers de tendances déjà présentes en métropole » (1980 : 15) est rappelée par bien des chercheurs. Pourtant, cette lecture de la situation sociolinguistique du Canada français comme longtemps exempt de toute pression normative est un peu abusive. Certes chaque espace francophone entretient un type d'histoire particulier dans la question du rapport à la norme, et la force de celle-ci peut s'être déployée avec des moyens, des modes de diffusion, des contenus discursifs, des impacts différents selon les territoires francophones, mais parler de son absence en Acadie jusqu'aux années 1960 ne devrait pas être pris comme une évidence. On ne pourra l'établir ou la nier qu'une fois mieux connue l'histoire des « instances normatives » en Acadie (pour le rôle des journaux, voir Boudreau et Perrot, 2010). Se pose certes toujours la question de l'impact effectif de telles préoccupations sur les façons ordinaires de parler, mais cette question est tout aussi valide pour les espaces réputés pour l'abondance et l'ancienneté de leurs instances normatives.

20. Ainsi, une forme telle qu'*ontvaient*, si elle illustre magistralement un cas de régularisation, demeure bien marginale dans les corpus consultés.

de vue sociolinguistique. Ainsi, on a mis en comparaison des francophonies en situation d'obsolescence linguistique avec la francophonie acadienne, qui ne peut en aucun cas être envisagée comme telle (inversement, nous avons affaire à l'une des francophonies nord-américaines les plus vivaces). De là à ce que certains chercheurs peu informés de la situation mais tentés par la perspective comparatiste classent l'Acadie parmi les francophonies faibles, il n'y avait qu'un pas à franchir, et force est de constater qu'il l'a été. Cela étant dit, une telle lacune n'enlève rien aux mérites de cette approche qui propose de (re)questionner le sujet de la genèse des variétés d'outre-mer en se concentrant sur les éléments morphosyntaxiques, longtemps parents pauvres de l'étude de la variation.

### **Péronnet : illustrer l'hyperdiversité**

L'article de Péronnet n'a pas pour vocation première d'essayer de contribuer au débat sur les facteurs et les dynamiques de la variation et du changement linguistiques. Toutefois, parce que Péronnet prend position sur l'origine de certaines variables, son texte peut être aussi considéré comme un écrit prenant position sur le sujet. Péronnet, conformément aux façons de faire héritées du structuralisme, offre une présentation qui « découpe » la langue en ses diverses composantes. On peut arguer longtemps sur les embûches qu'il y a à procéder de la sorte, mais en dépit des inconvénients, le procédé présente quelques avantages pratiques. Ainsi, pour la question des facteurs et des dynamiques de la variation et du changement linguistiques, ce découpage du matériel linguistique permet de penser que les différents compartiments de la langue peuvent ne pas procéder selon les mêmes « logiques ». C'est du moins ce que fait valoir Péronnet en avançant des origines différentes des « traits acadiens » selon que l'on examine la phonétique, la syntaxe, etc. Son article est en effet émaillé d'énoncés selon lesquels ce qui peut être tenu pour valide (quant à l'origine des traits) pour tel secteur de la langue ne l'est pas pour un autre. Les précautions prises et les nuances apportées par l'auteure, dès lors qu'il est question des formes, sont assez représentatives de sa posture de chercheuse. La familiarité avec ses articles permet en effet de voir que, d'étude en étude, Péronnet tâche sans cesse d'illustrer le fait que le français acadien ne peut pas être envisagé comme un « bloc monolithique ». Par conséquent, son travail est « contrastif » à différents niveaux puisque sont mis de l'avant plusieurs types de divergences internes. La variabilité est illustrée ici à la fois d'un point de vue chronologique et d'un point de vue géographique. La perspective contrastive, en termes diachroniques, est très visible dans ce travail. Pour chaque « compartiment de la langue », il y a un balancement entre la présentation des « traits traditionnels » et des « tendances actuelles »<sup>21</sup>. Les divergences du point de vue diatopique entre les trois provinces Maritimes sont mises de l'avant. Dès le début de l'article également, l'auteure énonce les principales caractéristiques

21. Les premiers occupent une grande place, en termes d'innovation, elle montre surtout comment les régions se distinguent en termes de résistance ou d'adhésion aux changements vers le français standard, l'anglais.

sociolinguistiques variables des diverses communautés acadiennes. Plusieurs fois, l'auteure mentionne que tel trait se trouve en tel lieu des provinces Maritimes mais non en tel autre. Pour autant, du point de vue de la description proposée, elle n'insistera pas de façon trop appuyée sur les divergences éventuelles entre communautés. On se souvient que Péronnet, en lien avec la perspective de l'ouvrage dans lequel s'inscrit son article, met ici l'accent sur les liens entre « le français acadien » (considéré comme un « ensemble linguistique ») et les parlers de l'ouest de la France.

Pour présenter les caractéristiques linguistiques retenues, Péronnet procède par énumération. Elle établit ainsi une liste de traits qui sont parmi les plus « typiquement » cités du français acadien<sup>22</sup>. On y retrouve des traits mentionnés par Valdman et Flikeid. *In fine*, elle reste très prudente sur l'origine de ces traits et est, à ma connaissance, l'une des premières à mentionner le fait qu'en ce qui a trait à la formation de tel ou tel trait, « il est assez difficile de démêler ce qui tient [de telle ou telle origine] » (1995 : 420).

## Conclusion

Objet d'entreprises descriptives fort diversifiées, le français parlé en Acadie a été construit tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, et particulièrement dans sa seconde moitié, comme « variété » de français. Celle-ci s'est alors retrouvée définie par la somme de ses caractéristiques linguistiques. On s'accorde désormais pour considérer qu'une langue ne se réduit pas à des faits lexicaux, sonores, morphosyntaxiques (Gadet, 2007), et la définition qu'en donnent les communautés, tout comme l'image qu'elles s'en font, est déterminante. Cela étant, cette image est aussi façonnée par les travaux descriptifs si bien que pour comprendre l'imaginaire et l'idéologie linguistiques des locuteurs, on ne peut faire l'économie de l'étude de la pensée scientifique (descriptive ou normative) appliquée aux pratiques linguistiques des communautés.

Étant donné que les discours savants sont tributaires de normes scientifiques (et sociales) et que celles-ci ne sont pas neutres, les discours savants en linguistique acadienne n'ont pas manqué d'être modelés par les diverses approches qui ont eu cours pour investiguer la variation linguistique. Le développement de l'intérêt porté à la langue du francophone a mené à la production de travaux qui ont mis de l'avant sa divergence par rapport à la norme. Une telle démarche a pu conduire, en dépit des précautions prises par les auteurs, à figer cette langue dans l'exotisme linguistique qui mène à la stéréotypie. Le français parlé en Acadie reste essentiellement envisagé dans une perspective de l'écart, de la différence. Un regard jeté

---

22. L'un des points forts de cet article est d'ailleurs qu'on y trouve un certain état de la recherche. L'auteure offre pour chaque domaine une brève revue de la littérature sur le sujet. En ce sens, ce texte constitue une porte d'entrée fort appréciable pour quiconque cherche à réunir des références sur des travaux en linguistique acadienne (jusqu'au début des années 1990).

sur trois travaux différents montre que souvent la liste offerte des faits linguistiques acadiens est fondée sur un point commun : la mise en exergue des différences par rapport au français standard (explicitement ou implicitement). De ce fait, on assiste à la mise en avant de traits « acadiens » puisés souvent aux pôles les plus extrêmes du continuum linguistique acadien. Plus largement, et cela dépasse le corpus d'articles ici envisagés, le français acadien a longtemps été décrit formellement en soulignant ses traits les plus saillants, censés le constituer en variété distincte (par rapport aux autres français : standard, de France, du Québec...). Ses particularismes lui confèrent peut-être une autonomie, assumée par certains locuteurs, mais cette autonomisation peut aussi conduire à la remise en question de la légitimité linguistique de la communauté en tant que francophone.

En plus du contraste avec d'autres français, le français parlé en Acadie est envisagé comme particulièrement variable, mouvant « à l'interne ». On a ainsi isolé des variétés « distinctes ». L'éclatement sans cesse souligné du français acadien peut agir également sur le sentiment de légitimité des locuteurs. Cela étant, bien plus positivement, en faisant de la variabilité la caractéristique suprême des parlers périphériques – sans toujours voir qu'en fait elle est constitutive de toute pratique linguistique –, nombre de travaux envisageant une variété linguistique ont proposé par le fait même une réflexion sur la variation et le changement. Les avancées de la réflexion sur le sujet peuvent donc largement être portées au crédit des travaux sur les variétés de langue. Ces travaux dégagent en effet chacun à leur manière des pistes pour une compréhension élargie des faits linguistiques. Chacun creuse des facteurs différents et nous ouvre autant de portes afin de viser une approche interprétative multi-causale et pluridirectionnelle des pratiques. Ainsi, par leur attention portée aux dynamismes linguistiques, les auteurs commentés ont œuvré à la mise en place de nouvelles modalités de compréhension de ce qu'est une langue, à travers l'exemple du français tel qu'il est parlé par ses locuteurs en telle partie du monde. Cette perspective permet de s'investir dans une réflexion sur les reconfigurations que connaissent les langues dans leur utilisation. C'est ici que la linguistique acadienne peut participer pleinement au débat.

Par ailleurs, pour marquants et importants que soient les travaux envisagés ici, il faut pouvoir les interroger et les tenir pour datés et orientés. Les linguistes se sont montrés particulièrement intéressés à la situation de marginalité linguistique du français en Acadie, marginalité induite par des conditions matérielles défavorables au plein épanouissement des Acadiens et des Acadiennes comme locuteurs du français. Aujourd'hui, la situation a changé; sans être exagérément optimiste, on peut présumer que la plupart des francophones d'Acadie ont la possibilité d'utiliser leur langue maternelle dans tous les contextes communicatifs. Cette langue est, en outre, de nos jours, assez bien équipée institutionnellement. Ainsi, l'observation effective des productions langagières contemporaines des Acadiens nécessairement marquées par les possibilités d'usage accrues conduit rapidement à regarder bien des descriptions passées comme désormais obsolètes. Décrire des pratiques contemporaines du

français en Acadie prive désormais le descripteur d'un français rustique, typique et marginal, mais celui-ci peut se réjouir de pouvoir décrire un français vivant.

## Références

- ARRIGHI, Laurence (à paraître). « Vivre sa francophonie en Acadie : pratiques linguistiques et incidences subjectives », dans Olga Galatanu, Abdelhadi Bellachhab et Anne-Marie Cozma (dir.), *Sens et signification dans les espaces francophones : la (re-)construction discursive des significations*, vol. 2, Bruxelles, Peter Lang.
- ARRIGHI, Laurence, et Karine GAUVIN (à paraître). « Discours réflexifs de lexicographes acadiens : entre description et justification de l'œuvre », dans Laurence Arrighi et Matthieu LeBlanc (dir.), *La francophonie en Acadie : dynamiques langagières et sociales*, Sudbury, Prise de parole.
- ARRIGHI, Laurence (2005). « Le français parlé en Acadie : une approche de la variation et du changement linguistique en français », thèse de doctorat en linguistique, Avignon, Université d'Avignon.
- BEAULIEU, Louise (1995). « The social function of linguistic variation: A sociolinguistic study in four rural communities of the northeastern coast of New Brunswick », thèse de doctorat en linguistique, Columbia, University of South Carolina.
- BOUDREAU, Annette (2009). « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *Canadian Journal of Linguistics = Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3 (novembre), p. 439-459.
- BOUDREAU, Annette (1996). « Les rapports d'altérité linguistique en milieu minoritaire », dans Carol Harvey et Alan MacDonell (dir.), *La francophonie sur les marges : actes du 16<sup>e</sup> colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 101-113.
- BOUDREAU, Annette (1994). « Les perceptions des écarts linguistiques par rapport à la norme en milieu diglossique », dans Pierre Martel et Jacques Maurais (dir.), *Langues et sociétés en contact : mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, Tübingen, Max Niemeyer, p. 341-350.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2007). « Français, acadien, acadjonne: Competing discourses on language preservation along the shores of the Baie Sainte-Marie », dans Alexandre Duchêne et Monica Heller (dir.), *Discourses of endangerment: Interest and ideology in the defense of languages*, Londres, Continuum International, p. 99-121.
- BOUDREAU, Annette, et Marie-Ève PERROT (2010). « “Le chiac c'est du français” : représentations du mélange français/anglais en situation de contact inégalitaire », dans Henri Boyer (dir.), *Hybrides linguistiques : genèses, statuts, fonctionnements*, Paris, L'Harmattan, p. 51-82.
- BOUDREAU, Annette, et Isabelle VIOLETTE (2009). « Savoir, intervention et posture en milieu minoritaire : les enjeux linguistiques en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Langage et société*, n° 129, p. 13-28.
- BOURDIEU, Pierre (2001). *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raison d'agir.
- BOUTET, Josiane, et Monica HELLER (2006). « Vers de nouvelles formes de pouvoir langagier? Langue(s) et identité dans la nouvelle économie », *Langage et société*, n° 118, p. 5-16.



- CALVET, Louis-Jean (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CHARPENTIER, Jean-Michel (1994a). « Le substrat poitevin et les variantes régionales acadiennes actuelles », dans Claude Poirier (dir.), avec la coll. d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 41-67.
- CHARPENTIER, Jean-Michel (1994b). « Le français acadien : de sa mixité originale à sa complexité actuelle », dans *Études canadiennes*, n° 37, p. 197-209.
- CHAUDENSON, Robert (1995). « Les français d'Amérique ou le français des Amériques? Genèse et comparaison », dans Robert Fournier et Henri Wittmann (dir.), *Le français des Amériques*, Trois-Rivières, Presses universitaires de Trois-Rivières, p. 3-19.
- CHAUDENSON, Robert (1994). « Français d'Amérique du Nord et créoles français : le français parlé par les immigrants du XVII<sup>e</sup> siècle », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 167-180.
- CHAUDENSON, Robert (1993). « Francophonie, “français zéro” et français régional », dans Didier de Robillard et Michel Beniamino (dir.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, p. 385-429.
- CHAUDENSON, Robert (1973). « Pour une étude comparée des créoles et français d'outre-mer : survivances et innovations », *Revue de linguistique et de philologie romane*, n<sup>os</sup> 147-148, p. 342-371.
- CHAUVEAU, Jean-Paul, et Thomas LAVOIE (1993). « À propos des origines dialectales du lexique québécois », *Revue de linguistique romane*, fascicule 57, p. 373-420.
- CORMIER, Yves (1999). *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides.
- FLIKEID, Karin (1997). « Structural aspects and current sociolinguistic situation of Acadian French », dans Albert Valdman (dir.), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum Press, p. 255-286.
- FLIKEID, Karin (1994). « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 275-326.
- FLIKEID, Karin (1989). « Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 183-199.
- FLIKEID, Karin (1984). *La variation phonétique dans les parlers acadiens du nord-est du Nouveau-Brunswick : étude sociolinguistique*, New York, Peter Lang.
- GADET, Françoise (2007). *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- GADET, Françoise (2003). « Is there a French theory of variation? », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 160, p. 17-40.

- GAUTHIER, Pierre, et Thomas LAVOIE (1995). « Présentation », dans Pierre Gauthier et Thomas Lavoie (dir.), *Français de France et français du Canada : les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Lyon, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, p. 9-21.
- GESNER, Edward (1979). *Étude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse (Canada)*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- HELLER, Monica (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- KLINGLER, Thomas (2009). « How much Acadian is there in Cajun? », dans Ursula Mathis-Moser et Günter Bischof (dir.), *Acadians and Cajuns: The politics and culture of French minorities in North America = Acadiens et Cajuns : politique et culture de minorités francophones en Amérique du Nord*, Innsbruck, Innsbruck University Press, p. 91-103.
- KLINGLER, Thomas (2003). *If I could turn my tongue like that: The creole language of Pointe Coupee Parish, Louisiana*, Baton Rouge, Louisiana State University Press.
- LUCCI, Vincent (1973). *Phonologie de l'acadien (parler de la région de Moncton, N.B., Canada)*, Montréal, Didier.
- MASSIGNON, Geneviève (1962). *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, Paris, Klincksieck, 2 vol.
- MOTAPANYANE, Virginia, en collaboration avec David JORY (1997). *Acadian French*, Munich, Lincom Europa.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid (2009). « La diaspora acadienne dans une perspective linguistique », dans Ursula Mathis-Moser et Günter Bischof (dir.), *Acadians and Cajuns: The politics and culture of French minorities in North America = Acadiens et Cajuns : politique et culture de minorités francophones en Amérique du Nord*, Innsbruck, Innsbruck University Press, p. 107-122.
- PÉRONNET, Louise (1995). « Le français acadien », dans Pierre Gauthier et Thomas Lavoie (dir.), *Français de France et français du Canada : les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Lyon, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, p. 399-439.
- PÉRONNET, Louise (1989). *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick : éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang, 1989.
- PÉRONNET, Louise (1975). « Modalités nominales et verbales du parler acadien de la région du Sud-Est du N[ouveau]-B[runswick] », thèse de maîtrise en études françaises, Moncton, Université de Moncton.
- POIRIER, Claude (1994). « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 237-273.
- POIRIER, Claude (1979). « Créoles à base française, français régionaux et français québécois : éclairages réciproques », *Revue de linguistique romane*, vol. 43, p. 400-425.
- POIRIER, Pascal (1928). *Le parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire.

- RYAN, Robert (1981). *Une analyse phonologique d'un parler acadien de la Nouvelle-Écosse*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- TABOURET-KELLER, Andrée (2004). « Les représentations métalinguistiques ordinaires face à la nomination, l'institution et la normalisation des langues : un micro-sondage », *Langage*, n° 154, p. 20-33.
- UNB (UNIVERSITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK) (2013). « Association de linguistique des provinces atlantiques », Fredericton, UNB. En ligne : <http://www.unb.ca/fredericton/arts/departments/french/apla-alpa/fr/index.html>
- URBAIN, Émilie (à paraître). « Des représentations aux dénominations et des dénominations à l'histoire : les enjeux de la glottonymie dans l'historiographie du français d'Acadie et de Louisiane », dans Laurence Arrighi et Matthieu LeBlanc (dir.), *La francophonie en Acadie : dynamiques langagières et sociales*, Sudbury, Prise de parole.
- VALDMAN, Albert (1980). « L'Acadie dans la francophonie nord-américaine », *Journal of Atlantic Provinces Linguistic Association = Revue de l'Association de linguistique des provinces atlantiques*, vol. 2, p. 3-18.
- WIESMATH, Raphaëlle (2000). « Enchaînement des propositions dans le français acadien du Nouveau-Brunswick/Canada : place de ce parler parmi d'autres variétés d'outre-mer », thèse de doctorat en linguistique, Fribourg-en-Brigau, Albert-Ludwigs Universität.

## Mots clés

linguistique acadienne, discours savant, description linguistique, variété de langue

## Keywords

Acadian linguistics, scholarly discourse, linguistic description, variety of language

## Correspondance

[laurence.arrighi@umoncton.ca](mailto:laurence.arrighi@umoncton.ca)